



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°2686**

**OBJET**

**Autorisation de signature des avenants de transfert des marchés de la  
commune de FOUGAX et BARRINEUF**

L'an deux mille vingt-trois et le cinq du mois de décembre de 17 h 00 à 19 h 00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

**Présents** : Daniel BESNARD, Jean-Pierre BOIX, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Jean-Michel SOLER, Christine TÉQUI, André VIDAL, Pierre VIEL

**Excusés** : Raymond BERDOU, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Claude COMBRES, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Francis MAGDALOU,

**Absents** : Henri BENABENT, Christian LOUBET

**Procurations** : Raymond BERDOU donne pouvoir à Elisabeth CLAIN  
Jérôme BLASQUEZ donne pouvoir à Marc SANCHEZ  
Jean-Paul FERRE donne pouvoir à Christine TEQUI  
Francis MAGDALOU donne pouvoir à Jacques ESCANDE

**Secrétaire de séance** : Elisabeth CLAIN

Considérant qu'à la suite de l'adhésion de la commune de FOUGAX et BARRINEUF pour la compétence « eau », par Délibération N°2565 en date du 15 décembre 2022, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les contrats et marchés sont transférés au SMDEA.

Considérant qu'il convient de procéder à un avenant de transfert pour les marchés suivants :

**Titulaire Marché : VEOLIA EAU**

**Objet :** Travaux de raccordement du forage

**Montant :** 105 040.00 euros HT (tranche ferme : 69 770.00€ ; tranche opérationnelle 1 : 30 000.00€ et tranche opérationnelle 2 : 5 270.00€)

**Titulaire Marché : ETEN ENVIRONNEMENT**

**Objet :** Elaboration du plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux de FOUGAX

**Montant :** 9 600.00 euros HT

Considérant que les avenants ainsi présentés sont joints en annexe de la présente délibération.

Oui l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ APPROUVE,

Lesdits avenants

▪ AUTORISE,

Madame la Présidente, à signer tous les documents relatifs à ces transferts des marchés avec VEOLIA EAU et ETEN ENVIRONNEMENT suite à l'adhésion au SMDEA de la commune de FOUGAX ET BARRINEUF.

  
La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUIE